

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2020_ 0212

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE ORDINAIRE VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020,
L'an deux mille vingt , le dix huit décembre, à 18h00,

Le Conseil municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 11 décembre 2020, s'est assemblé au lieu extraordinaire de ses séances, centre omnisport municipal (Cosom), sous la présidence de M. VISKOVIC, MAIRE.

PRÉSENTS : M. VISKOVIC, M. TIENG, Mme NEDJARI, M. FONTAINE, Mme TROQUIER, M. RATOUCHEIAK, Mme JEGATHEESWARAN, M. MAYOULOU NIAMBA, M. DUJARDIN DRAULT, Mme VISKOVIC, Mme SAKHO-CAMARA, Mme ROTOMBE, Mme VICTOR-LEROCH, Mme NATALE, M. TRIEU, Mme RAJAONAH, M. ROSENMANN, M. ABOUDOU, Mme DAGUILLANES, M. DOTE, Mme JULIAN, M. TATI, Mme SAFI, M. BEGUE, Mme MONIER, M. BOUTET, Mme PERUGIEN (arrivée à 18 h 15 pour le point n°1 concernant la démission et l'installation d'un nouveau conseiller municipal.), Mme RENIER, M. KONTE.

EXCUSE

M. DRAME.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme TROQUIER Corinne qui a donné pouvoir à Mme ROTOMBE jusqu'à 18 h 10,
Mme SABOUNDJIAN Magaly qui a donné pouvoir à M. TATI,
M. BRICOGNE Florian qui a donné pouvoir à Mme VISKOVIC,
M. CHAVANCE qui a donné pouvoir à Mme RENIER.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ROSENMANN

1) DÉMISSION ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L231 et L236,

VU l'article L270 du Code électoral relatif aux modalités de remplacement du conseiller municipal élu dont le poste est devenu vacant,

VU le courrier de démission envoyé par M. Olivier Dumont, *adjoint au maire en charge du développement durable, de l'environnement et des déplacements*, au Préfet de Seine-et-Marne en date du 29 novembre 2020,

CONSIDÉRANT que cette démission est présentée dans le cadre d'une incompatibilité entre la situation personnelle de M. Dumont et ses mandats d'élu,

CONSIDÉRANT que dans ce cadre, la démission de M. Dumont prend effet au 1^{er} décembre 2020,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au maire, conformément à l'article L270 du code électoral, de pourvoir au remplacement du siège de conseiller municipal devenu vacant pour l'installation du candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste concernée,

CONSIDÉRANT que le candidat suivant sur la liste « Noisiel ! » est M. Boubacar Konté,

ENTENDU l'exposé de M. VISKOVIC, MAIRE,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la démission de M. Olivier Dumont, adjoint au maire en charge du développement durable, de l'environnement et des déplacements, et de l'installation de M. Boubacar Konté, né le 26/08/1958, domicilié 8 grande allée du Cor à Noisiel, dans ses fonctions de conseiller municipal,

DIT que M. Boubacar KONTE figure ainsi au 33e rang du nouveau tableau du Conseil municipal.

DIT que le tableau du Conseil municipal annexé à la présente délibération est modifié en conséquence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être aussi saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Mathieu VISKOVIC




Publié au RAA le

22 DEC. 2020

DÉPARTEMENT
SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT
TORCY

COMMUNE :
NOISIEL

Envoyé en préfecture le 24/12/2020
Reçu en préfecture le 24/12/2020
Affiché le 
ID : 077-217703370-20201218-PJ2DEL2020_0212-DE

Communes de 1 000
habitants et plus

Effectif légal du conseil municipal

33

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	VISKOVIC Mathieu	07/09/1979	15/03/2020	1897
Premier adjoint	M	TIENG Sithal	29/03/1949	15/03/2020	1897
Deuxième adjoint	Mme	NEDJARI Chérifa	17/11/1956	15/03/2020	1897
Troisième adjoint	M	FONTAINE Alain	06/07/1961	15/03/2020	1897
Quatrième adjoint	Mme	TROQUIER Corinne	22/06/1961	15/03/2020	1897
Cinquième adjoint	M	RATOUCHNIAK Patrick	27/11/1958	15/03/2020	1897
Sixième adjoint	Mme	JEGATHEESWARAN Chirani	12/05/1995	15/03/2020	1897
Huitième adjoint	Mme	SABOUNDJIAN Magaly	21/10/1984	15/03/2020	1897
Neuvième adjoint	M	MAYOULOU NIAMBA Mieri	27/07/1979	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	MONIER Marie-Rose	24/01/1945	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	ROTOMBE Claudine	05/03/1946	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	DAGUILLANES Lydie	04/12/1946	15/03/2020	1897
Conseiller	M	BEGUE Gérard	24/04/1950	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	JULIAN Patricia	04/03/1957	15/03/2020	1897
Conseiller	M	ROSENMANN Michel	09/08/1957	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	NATALE Pascale	25/06/1959	15/03/2020	1897
Conseiller	M	TRIEU Du Hon	29/11/1960	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	CAMARA-SAKHO Massogbe	07/09/1962	15/03/2020	1897
Conseiller	M	ABOUDOU Mohamed	13/04/1965	15/03/2020	1897
Conseiller	M	TATI Yvon	19/03/1967	15/03/2020	1897
Conseiller	M	DOTÉ Yvon	31/03/1973	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	RAJAONAH Valérie	12/08/1973	15/03/2020	1897
Conseiller	M	BRICOGNE Florian	28/08/1975	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	VICTOR – LE ROCH Carline	14/09/1975	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	NAMUJIMBO SAFI Vanessa	20/06/1990	15/03/2020	1897
Conseiller	Mme	VISKOVIC Douniazadde	23/09/1992	15/03/2020	1897
Conseiller	M	DUJARDIN DRAULT Nicolas	01/05/1995	15/03/2020	1897
Conseiller	M	BOUTET Emmanuel	09/03/1974	15/03/2020	497
Conseiller	M	CHAVANCE Gaël	19/12/1984	15/03/2020	497

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 24/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 077-217703370-20201218-PJ2DEL2020_0212-DE

Conseiller	Mme	PERUGIEN Laëtitia			
Conseiller	M	DRAME Marcus	09/11/1984	15/03/2020	370
Conseiller	Mme	RENIER Florence	08/06/1958	26/06/2020	497
Conseiller	M	KONTE Boubacar	26/08/1958	18/12/2020	1897

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

A Noisiel, le 18/12/20